

CODE PIC

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Voici un rappel des pièces devant obligatoirement figurer dans le PIC :

Structures hors organismes publics :

- fiche INSEE datant de moins d'un an à la date de dépôt de la demande de subvention ou du rapport final (à mettre à jour tous les ans dans le PIC) ;
- fiche d'entité légale ; fiche d'identification financière ;
- RIB (L'adresse figurant sur le RIB doit correspondre à l'adresse renseignée dans « Legal Adress Information » et donc à celle de votre fiche INSEE) ;
- Copie de la Carte Nationale d'identité pour le leader dans le cas d'un dépôt d'un groupe informel de jeunes ;
- Copie de la parution au JO ;
- Statuts datés et signés, certifiés conformes à l'original ;
- PV de l'AG de l'année en cours

Organismes publics (collectivités, établissements scolaires, etc.) :

- fiche INSEE datant de moins d'un an à la date de dépôt de la demande de subvention ou du rapport final (à mettre à jour tous les ans dans le PIC) ;
- fiche d'entité légale ;
- fiche d'identification financière ;
- RIB (L'adresse figurant sur le RIB doit correspondre à l'adresse renseignée dans « Legal Adress Information » et donc à celle de votre fiche INSEE) ;
- Décision du Conseil municipal qui nomme le maire

IMPORTANT : Il est impératif que vous remplissiez bien tous les champs et que les documents annexés soient signés par le représentant légal.

Business Reg Number : Champ à renseigner avec votre numéro SIRET

Legal Adress Information : l'adresse renseignée doit être identique à celle indiquée sur la fiche INSEE